

Démarche	: Demande d'agrément CII (Crédit d'Impôt Innovation) 2026-2030 par une entreprise NON titulaire d'un agrément CIR en cours de validité
Organisme	: Pôle national d'expertise du Crédit Impôt Innovation

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Cette démarche permet à une entreprise de demander un agrément CII (Crédit d'Impôt Innovation) couvrant les années 2026 à 2030. Elle est ouverte jusqu'au 30/09/2030 à toute entreprise de l'Union Européenne qui souhaite obtenir uniquement l'agrément CII et N'EST PAS déjà titulaire d'un agrément CIR (Crédit d'Impôt Recherche) en cours de validité.

Les entreprises demandant l'agrément CII en même temps que l'agrément CIR (ou déjà titulaires d'un agrément CIR en cours de validité) doivent utiliser le formulaire de déclaration suivant : [https://demarches.service-public.fr/pro\\_mademarche/DACIRORG/demande](https://demarches.service-public.fr/pro_mademarche/DACIRORG/demande)

Rappel : l'agrément CII concerne les entreprises sous-traitantes qui réalisent des travaux d'innovation pour des PME françaises. Cet agrément est obligatoire pour que la PME donneuse d'ordre puisse bénéficier du CII (remboursement de 20 % du montant des dépenses d'innovation, plafonné à 80K euros par an). Il reconnaît la capacité de l'entreprise sous-traitante à mener des travaux d'innovation. Mais il ne préjuge pas de l'éligibilité au crédit d'impôt innovation des opérations réalisées pendant sa période de validité.

Plus d'infos sur <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F35438>  
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/agrement-cir-organismes-prives-46387>

### Nom de l'entreprise

Raison sociale en MAJUSCULE svp.

### Pays de l'entreprise

Attention : seules les entreprises de l'UE, de Norvège et d'Islande peuvent obtenir un agrément CII.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

France

Allemagne

Belgique

Espagne

# Demande d'agrément CII (Crédit d'Impôt Innovation) 2026-2030 par une entreprise NON titulaire

## SIRET de l'entreprise

SIRET

## Dénomination

## Forme juridique

## Adresse postale de l'entreprise

## Ville

## Ville

## Code Postal

## Effectif de l'entreprise

## Statut juridique de l'entreprise

## Numéro de TVA intracommunautaire

Veuillez entrer votre numéro de TVA intracommunautaire si votre entreprise est dans l'UE. Si vous n'êtes pas concernés (exemple : entreprise norvégienne ou islandaise), entrez "Sans objet" svp.

Si votre entreprise est française, il est possible de calculer votre numéro de TVA intracommunautaire à partir de votre numéro SIREN sur un site comme <https://www.l-expert-comptable.com/calculateurs/trouver-le-numero-de-tva-intracommunautaire-partir-de-votre-numero-de-siren.html>

## Avez-vous vérifié la validité du numéro ci-dessus ?

Cette vérification peut être effectuée sur [https://ec.europa.eu/taxation\\_customs/vies/vatRequest.html](https://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/vatRequest.html)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si Oui :

Vous pouvez joindre ici une capture d'écran du résultat obtenu sur le site de vérification.

## Lien Infogreffe

Si votre entreprise est française, vous pouvez également nous transmettre le lien de votre fiche sur le site <https://www.infogreffe.fr/recherche-siret-entreprise/chercher-siret-entreprise.html>

Exemple : <https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/850075516-cb4tech-300319B009440000.html>

Attention, le nom de l'entreprise doit être exactement le même que celui que vous avez renseigné au début de ce

**Entreprise non diffusible ?**

Si votre entreprise est française et que vous ne parvenez pas à authentifier votre numéro SIREN en ligne : peut-être avez-vous choisi de ne pas faire partie de la diffusion publique lors de votre enregistrement auprès de l'INSEE ?

Pour modifier cette option, vous pouvez vous connecter à l'adresse : <https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/> et suivre les instructions. Votre demande d'agrément CII sera recevable lorsque les données de votre entreprise auront été rendues publiques sur un site comme <https://www.infogreffe.fr/recherche-siret-entreprise/chercher-siret-entreprise.html> ou <http://sirene.fr/sirene/public/recherche>

**Nom et prénom de la personne faisant la demande**

**Fonction dans l'entreprise**

Vous remplissez ce formulaire en tant que :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Gérant·e
- Directeur·rice technique
- Responsable innovation
- Chef·fe comptable

**Adresse e-mail**

**Numéro de téléphone**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Activités d'innovation de l'entreprise

Merci de joindre ici un document détaillant les activités d'innovation de votre entreprise, avec si possible la description d'un projet en cours ou récent.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- CV du personnel d'innovation

Merci de joindre ici un document qui contient un ou plusieurs CV permettant d'évaluer les compétences disponibles dans l'entreprise en matière d'innovation. 5 CV maximum svp.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Diplôme(s) du personnel d'innovation

Vous pouvez joindre ici une copie du (des) diplôme(s) du personnel d'innovation. Cette information est utile notamment si ce personnel est peu expérimenté.

Seuls les diplômes de niveau Bac + 2 minimum et reconnus par l'Etat (BTS, DUT, diplôme d'ingénieur, ...) sont recevables.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Autre pièce justificative (1/4)

# Demande d'agrément CII (Crédit d'Impôt Innovation) 2026-2030 par une entreprise NON titulaire

Vous pouvez joindre ici un document supplémentaire : CV, diplôme, extrait K bis, brochure, photo ...

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre pièce justificative (2/4)

Vous pouvez joindre ici un document supplémentaire : CV, diplôme, extrait K bis, brochure, photo ...

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre pièce justificative (3/4)

Vous pouvez joindre ici un document supplémentaire : CV, diplôme, extrait K bis, brochure, photo ...

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre pièce justificative (4/4)

Vous pouvez joindre ici un document supplémentaire : CV, diplôme, extrait K bis, brochure, photo ...

## Commentaire(s)

Vous pouvez nous fournir ici toute information utile à l'instruction de votre dossier.